

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 24 février 2021

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017 - Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir.
Phase 1, Étape D.
Référence à ajouter aux [Commentaires C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0127](#) sur la proposition d'Énergir de retirer l'étape D du dossier R-4008-2017.

Chère Consœur,

Dans nos [Commentaires C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0127](#) (pages 2 et suiv.) sur la proposition d'Énergir de retirer l'étape D du dossier R-4008-2017, nous avons annoncé une « référence à venir » :

*Nous notons à cet égard que, tôt ou tard, il arrivera un point où le bassin de clients volontaires de GNR sera tari. À ce point, plusieurs intervenants dont le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM et le GRAME recommandent de considérer une socialisation partielle ou totale du surcoût d'acquisition du GNR. Le **Rapport Mindex**, commandé par la Régie, recommande également d'explorer cette voie. **La Régie de l'énergie elle-même en audience au présent dossier a laissé ouverte la possibilité que du GNR à l'avenir soit acquis par Énergir en sus du cadre limitatif de la décision D-2020-057 (référence à venir).***

Plus récemment, la Régie dans sa [décision D-2020-066 du dossier R-4122-2020 Phase 3A](#), a approuvé la stratégie de socialisation partielle suivante du GNR que lui proposait Gazifère : [...]

Ces mêmes questions auront donc à se poser pour Énergir également. Nous invitons respectueusement la Régie à examiner s'il est plus opportun qu'elles le soient dans le cadre d'une future Étape D de la Phase 1 du présent dossier ou dans le cadre de futures causes tarifaires d'Énergir.

[Souligné en caractère gras par nous]

La référence au Rapport Mindex est la suivante : [A-0083](#) et [A-0084](#).

La référence au fait que « la Régie de l'énergie elle-même en audience au présent dossier a laissé ouverte la possibilité que du GNR à l'avenir soit acquis par Énergir en sus du cadre limitatif de la décision D-2020-057 » se trouve au dossier R-4008-2017 dans les notes sténographiques du 1^{er} octobre 2020 ([ns. A-0155](#), de la page 136 ligne 11 à la page 138 ligne 3 :

M^e DOMINIQUE NEUMAN (Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM) :
[...] on espère que plus tard, à une étape C, D ou E du présent dossier, que **lorsqu'on s'apercevra qu'il ne reste plus de clients volontaires**, que tous ceux qui sont restés, bien voilà, ils atteignent leur maximum et ça s'arrête là.

Peut-être que la Régie se demandera, est-ce qu'on arrête l'achat de GNR par Énergir ? Parce que le règlement, c'est ça, puis il n'y a plus d'obligation réglementaire ou est-ce qu'on permet à Énergir de faire, comme elle l'a fait quand il n'y avait aucune obligation réglementaire, d'acheter du GNR à Saint-Hyacinthe, comme elle l'a fait il y a quelques années.

Avant de... je ne sais pas s'ils savaient déjà que L'Oréal s'en venait, mais en tout cas, c'est...

LA PRÉSIDENTE (de la formation de la Régie de l'énergie) :
En fait, je vous dirais que la décision D-2020-057, ce qu'elle reprend, c'est la stratégie d'Énergir.

M^e DOMINIQUE NEUMAN (Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM) :
Oui.

LA PRÉSIDENTE (de la formation de la Régie de l'énergie) :
Alors, l'achat de GNR est lié aux besoins de la satisfaction de la clientèle. **Si la satisfaction, les besoins... la satisfaction des besoins de la clientèle devait se réaliser autrement que par les clients volontaire, ce serait autrement que par ce moyen-là, mais c'est la stratégie choisie et autorisée pour l'instant par la Régie.**

M^e DOMINIQUE NEUMAN (Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM) :
Ah! Bon. Je prends bonne note et je sais, c'est très très intéressant. Je suis très... Enfin, ça rejoint certaines choses que nous vous avons plaidées à d'autres étapes et que nous allons probablement plaider plus tard.

[Souligné en caractère gras par nous]

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)